

Formulaire de demande d'aide financière



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partenaire financier

Québec



Programme
**DE MODERNISATION
DES APPAREILS DE RÉCUPÉRATION**
des contenants consignés

À L'USAGE DU FAQDD

GOB-

Date de réception

1. Renseignements généraux

1.1 Identification du demandeur

Nom de l'entreprise

Nom de la personne contact

Type d'entreprise

Chaîne de détaillants

Détaillant indépendant

Nombre de pieds carrés du magasin

Numéro civique et nom de rue

Code postal

Numéro de téléphone

Fonction

de magasin

NEQ

Municipalité

Site Internet

Cellulaire

Courriel

2. Admissibilité du demandeur

Le détaillant est visé par l'obligation réglementaire d'accepter le retour et le remboursement de contenants consignés

Le détaillant récupère en moyenne plus de 5 000 contenants par mois

3. Sélection de l'équipement et montant de la soumission

Pour rappel, les dépenses admissibles comprennent seulement les coûts d'acquisition d'équipements de récupération automatisé de contenants consignés neufs. Les dépenses liées à l'acquisition des équipements qui font l'objet d'une demande de subvention doivent avoir été engagées après l'entrée en vigueur le 18 juin 2018. L'aide financière accordée sera l'équivalent du montant le moins élevé entre 65 % du prix d'achat d'un nouvel équipement ou 7 500 \$.

Ajout d'un équipement en vue
de gérer des volumes plus importants

Nombre de
machine(s) existante(s)

Nombre de sacs récupérés
par semaine en moyenne

Remplacement d'un équipement
de plus de 10 ans

Modèle de la machine
remplacée

Numéro de série
(machine à remplacer)

Lieu d'installation
du ou des appareil(s)

Modèle de la nouvelle machine

Montant du coût d'acquisition

4. Attestation du demandeur

J'atteste avoir pris connaissance des conditions et exigences du programme et que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont, à ma connaissance, véridiques, exacts et complets.

Date

Signature du requérant (ou son représentant) _____



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Veillez retourner l'ensemble des documents
à l'adresse suivante :

gobeuse@faqdd.qc.ca

Documents à fournir

Afin de se qualifier pour l'aide financière, le détaillant doit obtenir une préapprobation de recevabilité de sa demande. Pour l'obtenir, il doit soumettre les documents suivants :

- › un formulaire de demande d'aide financière (le présent formulaire);
- › une soumission reçue d'un équipementier;
- › l'entente de ramassage sur les nouveaux équipements et/ou pour une collecte hors magasin complétée et signée;
- › l'entente de partage des données recueillies aux gestionnaires du système de consigne pour les équipements financés complétée et signée;
- › pour toute installation hors magasin, la preuve de l'adresse du lieu d'installation et une photo du site.

Les documents doivent être envoyés à l'adresse gobeuse@faqdd.qc.ca

Ensuite, le versement de l'aide financière sera effectué à la suite de l'analyse des documents suivants envoyés par le détaillant :

- › une copie de la confirmation de la préapprobation de votre demande au programme;
- › le bordereau de travail émis par l'équipementier et une preuve de paiement du détaillant;
- › la preuve que l'équipementier a collecté le vieil équipement, dans le cas où l'aide financière vise le remplacement.
- › une photo de l'installation complétée.

Les documents doivent être envoyés à l'adresse gobeuse@faqdd.qc.ca